



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

2

COMITE DE DEFENSE DES SCIENTIFIQUES
THE COMMITTEE FOR THE DEFENSE OF
SCIENTISTS' RIGHTS
(Codhos)

RAPPORT ANNUEL 2024
2024 ANNUAL REPORT

Mai 2025

Sommaire

Introduction -----	4
Présentation du Comité de Défense des Scientifiques -----	6
Composition du Codhos-----	8
Présentation du Réseau International des Droits humains-----	10
Interventions du Codhos en 2024 -----	12
Tableau récapitulatif des cas traités en 2024-----	18
Annexes : Relevés de presse concernant la situation des droits humains dans les pays pour lesquels le Codhos est intervenu en 2024 -----	22

Summary

Introduction -----	5
Presentation of the Committee for the Defense of Scientists' Rights -----	7
Codhos members -----	9
Presentation of the International Human Rights Network -----	11
Codhos interventions in 2024-----	13
Summary table of cases treated in 2024 -----	20
Appendices: Press statements concerning the situation of human rights in countries where Codhos intervened in 2024 -----	22

Introduction

L'année 2024 marque la célébration des 75 ans des Conventions de Genève adoptées en 1949. Ces conventions protègent les personnes d'un pays en guerre qui ne participent pas aux hostilités (les civils, le personnel sanitaire ou humanitaire) ainsi que celles qui ne peuvent plus prendre part aux combats (les soldats blessés, malades et naufragés ainsi que les prisonniers de guerre). Malheureusement, les conflits en Ukraine, entre Israël et Gaza bafouent ces Conventions. Les civils ne sont pas protégés et des milliers d'entre eux sont torturés, blessés ou tués. Pays pour lesquels le Codhos est intervenu en 2024 :

- **En Azerbaïdjan** : détérioration des droits humains
- **En Chine** : violation des droits humains et torture ; surveillance accrue des personnes
- **En Egypte** : procès inéquitables, exécutions en hausse, disparitions forcées
- **Aux Emirats Arabes Unis** : procès inéquitables, peines injustes, torture
- **En Haïti** : insécurité ; personnes déplacées, blessées, tuées ; violence
- **En Irak** : droits des femmes et des jeunes filles de plus en plus menacés
- **En Iran** : restrictions de plus en plus dures pour les femmes et les jeunes filles ; peines de mort en augmentation
- **En Russie** : répressions plus importantes des droits humains et restriction de l'espace civil
- **En Turquie** : atteintes à la liberté d'expression, de réunion pacifique en hausse
- **Au Vietnam** : droits fondamentaux sévèrement restreints

Face à ces menaces, les organisations internationales qui tentent de dénoncer ces atteintes aux libertés et de venir en aide à leurs victimes, sont plus que jamais indispensables. Le Codhos -*Comité de Défense des Scientifiques*- est un Comité de l'Académie des sciences qui s'est donné pour mission d'intervenir lorsque des scientifiques (au sens large incluant universitaires de toutes disciplines, ingénieurs, personnels de santé), sont concernés. Bien sûr, en tant que scientifiques, nous sommes très attachés aux principes universels et nous nous sentons concernés par toutes les violations des droits humains. La limitation de nos interventions, en faveur des scientifiques, est dictée par notre souhait d'avoir un contrôle rigoureux des informations sur les personnes menacées, une évaluation exacte de la situation et la certitude que nos actions n'accroissent pas le danger ou le sort auquel ces personnes sont exposées. C'est pourquoi nous appartenons à un réseau international (*International Human Rights Network of Academies and Scholarly Societies*) qui permet à la fois de vérifier les informations et d'amplifier les réactions lorsque nous décidons d'intervenir. Nous adressons à cet effet des lettres aux Chefs d'État, aux Ambassades, à tous les pouvoirs concernés. Hélas les succès ne sont pas souvent au bout de notre action ; néanmoins il arrive que les autorités concernées soient préoccupées de découvrir que leurs actions sont connues du monde extérieur et qu'en définitive les protestations aient un effet. Dans tous les cas où nos interventions ont conduit à une libération, la personne concernée a exprimé combien il avait été important pour elle de savoir que le reste du monde connaissait son sort et s'en indignait. Ce devoir de solidarité à lui seul justifie notre action.

Introduction

The year 2024 marks the 75th anniversary of the Geneva Conventions, adopted in 1949. These Conventions protect people from a country at war who are not taking part in hostilities (civilians, medical or humanitarian personnel), as well as those who can no longer take part in combat (wounded, sick and shipwrecked soldiers, as well as prisoners of war). Unfortunately, the conflicts in Ukraine and between Israel and Gaza are undermining these conventions. Civilians are not protected and thousands are tortured, wounded or killed. Countries for which Codhos intervened in 2024 :

- **Azerbaijan:** deterioration of human rights
- **China:** human rights violations and torture; increased surveillance of individuals
- **Egypt:** unfair trials, increasing number of executions, enforced disappearances
- **United Arab Emirates:** unfair trials, unjust sentences, torture
- **Haiti:** insecurity; people displaced, injured, killed; violence
- **Iraq:** women's and girls' rights increasingly threatened
- **Iran:** increasingly severe restrictions on women and girls; death sentences on the rise
- **Russia:** greater repression of human rights and restriction of civil space
- **Türkiye:** attacks on freedom of expression and peaceful assembly on the rise
- **Vietnam:** fundamental rights severely restricted

These threats make international organizations that attempt to denounce these attacks on freedoms and come to the aid of their victims more essential than ever. The Codhos – the Committee for the Defense of Scientists’ Rights - is a Committee of the Academy of Sciences whose mission is to intervene when scientists (in the broad sense including academics of all disciplines, engineers, health personnel) are concerned. Of course, as scientists, we are very attached to universal principles, and we are concerned with all human rights violations. The limitation of our interventions in favor of scientists is dictated by our wish to have a rigorous control of information on people threatened, an exact assessment of the situation, and the certainty that our actions do not increase the danger to which these people are exposed. Therefore, we belong to an international network (*International Human Rights Network of Academies and Scholarly Societies*), which allows to verify information and to amplify reactions when we decide to intervene. To this end, we send letters to the highest authorities in the countries, to the embassies, and to all the authorities concerned. Unfortunately, our actions do not always finish with success; however, authorities may be concerned to discover that their actions are known to the outside world, and so the protests ultimately have an effect. In all cases where our interventions have led to a release, the people concerned expressed how important it was for them to know that the rest of the world knew about their plight and was outraged. This duty of solidarity justifies our actions.

Présentation du Comité de Défense des Scientifiques (Codhos)

La plupart des gouvernements a signé un ou plusieurs textes instituant des règles internationales de protection des droits humains. Le plus connu est la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* proclamée par les Nations Unies en 1948. Cependant, nombreux sont aussi les gouvernements qui, bien qu'ayant ratifié ces accords, en violent régulièrement les dispositions. Les violations les plus fréquentes concernent le respect de l'intégrité physique et mentale de la personne humaine (torture, conditions de détention dégradantes, absence de soins médicaux), le droit à la liberté d'expression et d'opinion, l'application des règles de procédure judiciaire (détention arbitraire, absence de communication avec un avocat).

En mai 1978, l'Académie des sciences a décidé de s'intéresser aux violations des droits dont sont victimes, à travers le monde, des scientifiques (y compris des médecins, chercheurs en sciences humaines, ingénieurs, enseignants...). Elle a ainsi créé en son sein le *Comité de Défense des Hommes de Science* (Codhos), renommé depuis mars 2019 *Comité de Défense des Scientifiques*.

En 2024, le Codhos compte 19 membres. Il a été présidé successivement par André Guinier, Jean Dausset, François Jacob, Claude Cohen-Tannoudji et est co-présidé depuis le 5 novembre 2013 par Édouard Brézin et Jean Iliopoulos. Le Comité se réunit environ une fois toutes les six semaines pour traiter des cas individuels dont il a connaissance et assurer un suivi de ceux étudiés précédemment. Il travaille en liaison avec des Académies étrangères, surtout la *National Academy of Sciences* des États-Unis, avec le *Ministère des Affaires étrangères*, et parfois avec *Amnesty International*. L'intervention consiste le plus souvent à écrire aux autorités du pays concerné (gouvernement, ambassadeurs à l'étranger, homologues en France) pour obtenir des éclaircissements sur le cas, la libération du prisonnier (si les éléments prouvent que la détention est abusive), l'amélioration de ses conditions de détention et la reprise de son activité professionnelle.

Comme toujours, en matière de droits humains, l'impact des actions menées par le Codhos est difficile à mesurer. Cependant, les réactions des diverses autorités et les améliorations constatées dans certains cas prouvent que le Comité ne travaille pas en vain. Plusieurs libérations et/ou allègements de peine sont ainsi obtenus chaque année (entre 5 et 10 par an en moyenne). En 2024, trois personnes ont été libérées et une assignée à résidence.

Presentation of the Committee for the Defense of Scientists' Rights (Codhos)

The majority of governments have signed one or more texts establishing international rules for the protection of human rights. The most famous is the *Universal Declaration of Human Rights* proclaimed by the United Nations in 1948. However, several governments regularly violate the provisions of these agreements despite having ratified them. The most frequent violations concern respect for the physical and mental integrity of human beings (torture, degrading conditions of detention, lack of medical care), the right to freedom of expression and opinion, and the application of rules of judicial procedure (arbitrary detention, no right to counsel).

In May 1978, the Academy of Sciences decided to draw attention to the violations of the rights of scientists (including doctors, human sciences researchers, engineers, academics, etc.) around the world. It thus created the *Committee for the Defense of Men's Rights*, renamed in March 2019, the *Committee for the Defense of Scientist's Rights*.

In 2024, the Committee was made up of 19 members. It was successively chaired by André Guinier, Jean Dausset, François Jacob, Claude Cohen-Tannoudji, and it has been chaired since November 2013 by Edouard Brézin and Jean Iliopoulos. The Committee meets once every six weeks to deal with individual cases and follow up on previous cases. The Codhos works in liaison with foreign academies, in particular with the *US National Academy of Sciences*, the *Ministry of Foreign Affairs*, and sometimes with *Amnesty international*. The intervention most often consists of writing to the authorities of the countries concerned (government, Foreign and French Ambassadors) to obtain information on the cases, the prisoners' release (if the evidence shows that the custody is abusive), the improvement of their conditions of detention, and the return to their professional activity.

As always in the area of human rights, the impact of the actions carried out by Codhos is difficult to measure. However, the reactions of the various authorities and the improvements observed in certain cases prove that the Committee is not working in vain. Several releases and/or reduced sentences are obtained each year (between 5 and 10 on average). In 2024, three people have been released and one under house arrest.

Composition du Codhos

Co-Présidents : Édouard BRÉZIN et Jean ILIOPOULOS

Etienne Emile BAULIEU
Jacques BELGHITI
(Académie nationale de médecine)
Hélène BOUCHIAT
Claude COHEN-TANNOUJJI
Pierre ENCRENAZ
Anne EPHRUSSI
Philippe JANVIER
Jean-François JOANNY
Jean-Pierre MAHE
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)
Charles-Michel MARLE
Christine PETIT
Marc PHILONENKO
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)
Olivier PIRONNEAU
Jacques PROST
Yves QUERE
André SENTENAC
Francis-André WOLLMAN

Secrétariat : Nathalie ZAJDMAN

The Codhos members

Chairs : Édouard BRÉZIN and Jean ILIOPOULOS

Etienne Emile BAULIEU
Jacques BELGHITI
(Académie nationale de médecine)
Hélène BOUCHIAT
Claude COHEN-TANNOUJJI
Pierre ENCRENAZ
Anne EPHRUSSI
Philippe JANVIER
Jean-François JOANNY
Jean-Pierre MAHE
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)
Charles-Michel MARLE
Christine PETIT
Marc PHILONENKO
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)
Olivier PIRONNEAU
Jacques PROST
Yves QUERE
André SENTENAC
Francis-André WOLLMAN

Secretariat : Nathalie ZAJDMAN

Présentation du Réseau International des Droits humains des Académies et des Sociétés Savantes

En mai 1993, à l'initiative de la *National Academy of Sciences*, a été créé le *Réseau International des Droits humains des Académies et des Sociétés Savantes* dont fait partie le Codhos.

Les objectifs de ce Réseau sont :

- de promouvoir le respect et la protection des droits des scientifiques et personnels de santé ;
- d'alerter les gouvernements des violations de ces droits éventuellement commises sur leur territoire ;
- d'aider les scientifiques qui, de par le monde, sont persécutés et injustement détenus pour avoir exercé, sans violence, les droits garantis par la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* ;
- de soutenir l'indépendance d'Académies sœurs dans le monde entier.

Le Réseau est administré par :

- un Directeur Exécutif, Rebecca Everly ;
- un Comité Exécutif composé de : Édouard Brézin (France), Martin Chalfie (USA), Carol Corillon (USA), Abdallah Daar (Oman/Canada), RoseEmma Mamaa Entsua-Mensah (Ghana), Edward Kirumira (Ouganda), Belita Koiller (Brésil), Zohra ben Lakhdar (Tunisie), Pedro Leon Azofoifa (Costa Rica), Satyajit 'Jitu' Mayor (Inde), Ida Nicolaisen (Danemark), John Polanyi (Canada), Ovid Tzeng (Taiwan)

Les institutions membres du Réseau agissent de manière autonome et discrétionnaire, mais sont invitées à communiquer à son secrétariat leurs actions et les résultats obtenus. Elles interviennent, dans les cas portés à leur attention par le Réseau, au moyen de lettres de protestation adressées aux autorités du pays concerné, et par la présence d'observateurs lors des procès des scientifiques mis en accusation.

Les *Comités des Droits humains* des différentes Académies se réunissent tous les deux ans pour mieux coordonner leurs actions. Du 20 au 21 mars 2024, s'est tenu à Berlin, le 10^{ème} colloque, d'une série initiée par la Léopoldina, intitulé « *Droits humains et Liberté académique* » qui a réuni des représentants des comités des droits de l'Homme des académies européennes.

Presentation of the International Human Rights Network of Academies and Scholarly Societies

In May 1993, the *International human rights Network of Academies and scholarly societies* was founded at the initiative of the National Academy of sciences. Codhos belongs to this network.

The goals of Network are to:

- promote respect and protection of scientists and health professionals.
- warn governments of violations and abuses of rights committed in their territory.
- assist scientists who are persecuted and unfairly detained for having exercised without violence rights guaranteed by the Universal Declaration of human rights.
- support the independence of sister academies throughout the world.

The network is managed by:

- Executive Director, Rebecca Everly;
- Executive Committee composed of Édouard Brézin (France), Martin Chalfie (USA), Carol Corillon (USA), Abdallah Daar (Oman/Canada), RoseEmma Mamaa Entsua-Mensah (Ghana), Edward Kirumira (Uganda), Belita Koiller (Brazil), Zohra ben Lakhdar (Tunisia), Pedro Leon Azofoifa (Costa Rica), Satyajit 'Jitu' Mayor (India) Ida Nicolaisen (Denmark), John Polanyi (Canada), Ovid Tzeng (Taiwan)

The Institutions that belong to the Network act autonomously and at their own discretion but are invited to communicate their actions and results to the Network Secretariat. They intervene in cases brought to their attention by the Network by writing letters of protest to the authorities of the country concerned and by having observers at the trials of indicted scientists.

The Human Rights Committees of the different Academies meet every two years to coordinate their actions better. From March 20 to 21, 2024, the 10th conference was held in Berlin, of a series initiated by Léopoldina, entitled "Human Rights and Academic Freedom" which brought together representatives of the human rights committees of the academies European.

Interventions du Codhos en 2024

Allemagne	10 ^{ème} colloque, d'une série initiée par la Léopoldina, intitulé « <i>Droits humains et Liberté académique</i> »
Azerbaïdjan	pour un spécialiste en économie politique et militant des droits civils accusé de production, d'acquisition ou de vente de fausse monnaie et de possession de matériel religieux extrémiste
Chine	pour une ethnographe ouïghoure condamnée à la prison à vie pour mise en danger de la sécurité de l'État en promouvant le séparatisme
Egypte	pour un professeur en ingénierie environnementale et chimique accusé d'avoir rejoint un groupe terroriste
Emirats Arabes Unis	pour un ingénieur et un professeur d'économie accusés de soutenir une organisation « terroriste »
Haïti	pour Douglas Pape, médecin

Douglas Pape a été libéré le 20 mars 2024.

Douglas Pape, citoyen français vivant à Haïti, avait été kidnappé par des hommes armés près de sa ferme de café en novembre 2023. Le père de Douglas, Jean William Pape, est membre de l'Académie nationale de médecine des États-Unis et est également citoyen français. Il est professeur de médecine clinique au Weill Cornell Medical College et est internationalement connu pour son travail comme directeur du GHESKIO -Groupe haïtien pour l'étude du sarcome de Kaposi et des infections opportunistes- qui travaille à fournir des soins de santé et un soutien humanitaire dans tout Haïti.

Irak	pour une doctorante qui menait des recherches sur les situations de conflit et d'après-conflit au Moyen Orient, accusée d'espionnage
Iran	pour un spécialiste en médecine de catastrophe accusé d'espionnage et condamné à mort
Russie	pour un paléontologue qui avait fui la Russie en 2021 car opposé à la guerre
Turquie	pour une médecin légiste accusée d'avoir insulté publiquement l'État et de propagande terroriste, acquittée le 20 février 2025
Vietnam	pour deux ingénieurs, l'un accusé d'avoir voulu renverser le gouvernement populaire, l'autre pour avoir critiqué les politiques gouvernementales

Codhos interventions in 2024

Germany	the 10th conference was held in Berlin, part of a series initiated by Léopoldina, entitled "Human Rights and Academic Freedom"
Azerbaijan	for a political economist and civil rights activist accused of producing, acquiring or selling counterfeit money and possessing extremist religious material
China:	for a Uyghur ethnographer sentenced to life imprisonment for endangering state security by promoting separatism
Egypt	for a professor of environmental and chemical engineering accused of joining a terrorist group
United Arab Emirates	for an engineer and an economics professor accused of supporting a "terrorist" organization
Haiti	Douglas Pape, physician

Douglas Pape was freed by his kidnappers on March 20, 2024.

Douglas Pape, a French citizen, was kidnapped by armed men near his coffee farm in Haiti in November 2023. Douglas' father, Jean William Pape, is a member of the U.S. National Academy of Medicine and a French citizen as well. He is also a professor in clinical medicine at Weill Cornell Medical College and is internationally renowned for his work as director of GHESKIO (a Haitian Group for the Study of Kaposi Sarcoma and Opportunistic Infections), which works to provide health care and humanitarian support throughout Haiti.

Iraq	for a doctoral student conducting research on conflict and post conflict situations in the Middle East, accused of espionage
Iran:	for a disaster medicine specialist accused of espionage and sentenced to death
Russia	for a paleontologist who fled Russia in 2021 because he opposed the war
Türkiye	for a forensic pathologist accused of publicly insulting the State and terrorist propaganda, acquitted on February 20, 2025
Vietnam	for two engineers: one accused of trying to overthrow the People's Government, and the other for criticizing government policies

ALLEMAGNE

Du 20 au 21 mars 2024, s'est tenu à Berlin, le 10ème colloque d'une série lancée par la Léopoldina qui réunit, tous les deux ans, des représentants des comités des droits humains des académies européennes. Cette année, ce symposium avait pour titre « *Droits humains et Liberté académique en Europe* ».

Chaque événement est co-géré par la Leopoldina et une autre académie. Cette année, l'Académie de Norvège a co-orchestré ce colloque. En 2019, notre Académie avait organisé et accueilli la réunion.

Résumé du premier jour:

— Les deux premières séances furent consacrées à une définition du concept de liberté académique et ses relations avec les droits humains mais aussi avec des facteurs externes comme le pouvoir politique, les sources de financement et les contraintes sociétales (contraintes éthiques et religieuses, etc.). Il existe un index de liberté académique, (voir le site <https://academic-freedom-index.net/>). Même si cet index n'est pas défini de façon totalement objective, il est inquiétant de constater que la situation globale dans le monde semble se dégrader, y compris dans des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Raisons évoquées : Conflits (ex. Ukraine), pressions du pouvoir politique (ex. Hongrie), pressions sociétales (ex. groupes religieux aux USA), considérations éthiques, financements trop ciblés, contraintes imposées par des questions de sécurité nationale, etc.

— La troisième séance était une table ronde avec un titre évocateur "Who owns Academia?". Certains intervenants ont exprimé leur inquiétude face aux sommes colossales investies par des groupes privés, ou des fonds liés à des pays qui ne respectent pas toujours les droits humains, aux recherches liées à l'Intelligence artificielle.

— Le deuxième jour a été consacré à un échange de vues entre représentants des académies participantes. Jean Iliopoulos a présenté les actions du Codhos dans le cadre du réseau ainsi que le programme PAUSE. Il a également parlé de l'entretien que le Comité a eu avec Mme Fariba Adelkha qui avait été emprisonnée en Iran. Celle-ci a assuré que le soutien qu'elle a reçu, pendant ses années de détention, avait été très important pour elle.

GERMANY

From March 20 to 21, 2024, the 10th symposium in a series initiated by the Leopoldina was held in Berlin, bringing together representatives of the human rights committees of European academies every two years. This year's symposium was entitled "Human Rights and Academic Freedom in Europe".

Each event is co-managed by the Leopoldina and another Academy. This year, the Norwegian Academy co-managed the symposium. In 2019, our Academy organized and hosted the meeting.

Summary of the first day:

- The first two sessions were devoted to a definition of the concept of academic freedom and its relationship with human rights but also with external factors such as political power, funding sources and societal constraints (ethical constraints, religious constraints, etc.). An index of academic freedom exists (see <https://academic-freedom-index.net/>). Even if this index is not defined in a totally objective way, it is worrying to note that the global situation seems to be deteriorating, even in European and North American countries. Reasons cited: conflict (e.g. Ukraine), political pressure (e.g. Hungary), societal pressure (e.g. religious groups in the USA), ethical considerations, over-targeted funding, constraints imposed by national security issues, etc.

- The third session was a round-table discussion with the evocative title "Who owns Academia?". Some speakers expressed their concern at the colossal sums invested by private groups, or funds linked to countries that don't always respect human rights, in research related to Artificial Intelligence.

- The second day was devoted to an exchange of views between representatives of the participating academies. Jean Iliopoulos presented Codhos's actions within the framework of the network, as well as the PAUSE program. He also spoke about the meeting the Committee had with Ms Fariba Adelkha, who had been imprisoned in Iran. She assured us that the support she had received during her years in prison had been very important to her.

Tableau récapitulatif des cas traités en 2024

Pays	Domaine d'activité	Motif(s) invoqué(s)	Date incarcération	Date libération	Commentaires
Azerbaïdjan	Professeur d'économie politique	Production, acquisition, vente de fausse monnaie Possession de matériel religieux extrémiste	Juillet 2023	Printemps 2024 résidence surveillée	Risque jusqu'à 12 ans de prison
Chine	Ethnologue	Mise en danger de la sécurité de l'État en promouvant le séparatisme	Disparaît en décembre 2017		Fin septembre 2023, condamnée à la prison à vie
Egypte	Professeur en ingénierie environnementale et chimique	Membre d'un groupe terroriste	14 novembre 2018		Aucune preuve n'a été apportée
Emirats arabes unis	ingénieur	Soutenir une organisation terroriste	Mars 2017		Fin 2023, nouvelles accusations de terrorisme
Emirats arabes unis	Professeur d'économie	Soutenir une organisation terroriste	Août 2015		Fin 2023, nouvelles accusations de terrorisme
Haïti	Médecin		Kidnappé en novembre 2023	Relâché le 20 mars 2024	
Irak	Doctorante en sciences politiques	Espionnage	21 mars 2023		A été enlevée
Iran	Médecin spécialiste en médecine de catastrophe	Espionnage	Avril 2016		Condamné à mort pour la 3 ^{ème} fois en décembre 2023

Pays	Domaine d'activité	Motif(s) invoqué(s)	Date incarcération	Date libération	Commentaires
Turquie	Médecin légiste	Diffusion de fausses informations Diffamation Propagande terroriste	Fin 2022	Accquittée le 20 février 2025	
Vietnam	Ingénieur spécialiste en sciences aquatiques	Critique de la politique gouvernementale	Août 2018	30 août 2024	Libéré après avoir purgé sa peine
Vietnam	Ingénieur	Activités visant à renverser le gouvernement	Juillet 2017	30 juillet 2024 après avoir purgé sa peine	Assigné à résidence pendant 1 an et contraint de se présenter une fois par mois aux autorités

Summary table of cases treated in 2024

Country	Field of activity	Ground(s) invoked	Imprisonment date	Release date	Comments
Azerbaijan	Political economist	Production, acquisition, sale of counterfeit money Possession of extremist religious materials	July 2023	Spring 2024 house arrest	Faces up to 12 years in prison
China	Ethnographer	Allegedly endangering state security by promoting separatism	She disappears in December 2017		End of September 2023, she is serving a life sentence in prison
Egypt	Professor of environmental and chemical engineering	Member of a terrorist group	November 14, 2018		No evidence given
United Arab Emirates	Engineer	Member of a terrorist organization	March 2017		In late 2023, new charges against him
United Arab Emirates	Professor of economics	Member of a terrorist organization	August 2015		In late 2023, new charges against him
Haiti	Physician		Was kidnapped in November 2023	Was released on March 20, 2024	
Iraq	Doctoral student	Espionage	March 21, 2023		Was kidnapped by Kataib Hezbollah
Iran	Disaster medicine specialist	Spying	April 2016		Sentenced to death for 3 rd time

Country	Field of activity	Ground(s) invoked	Imprisonment date	Release date	Comments
Türkiye	Forensic physician	Spreading false information Defamation Propaganda for a terrorist organization	October 26, 2022	Acquitted on February 20, 2025	
Vietnam	Aquatic engineer	Criticizing government policies	August 2018	August 30, 2024	Released after serving his prison sentence
Vietnam	Engineer	Activities that aim to overthrow the administration	July 2017	July 30, 2024 after serving his prison sentence	Be subjected to house arrest and be forced to report once a month the government

ANNEXES

APPENDICES

Relevés de presse concernant la situation des droits humains dans les pays pour lesquels le Codhos est intervenu

Press statements concerning the situation of human rights in countries for which Codhos intervened

Azerbaïdjan (source : Euractive – 22 novembre 2024)

Alors que la COP29 touche à sa fin, des ONG internationales s'inquiètent de la situation des droits humains dans le pays, qui devraient continuer de se détériorer alors que Bakou a acquis une importance géopolitique significative depuis le début de l'invasion totale de l'Ukraine en février 2022.

Pendant quelques jours, l'Azerbaïdjan a été au centre de la diplomatie mondiale. Plus de 65 000 délégués de près de 200 pays étaient réunis dans la capitale, Bakou, pour tenter de s'entendre sur une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour autant, les défenseurs des droits humains s'inquiètent de ce qu'il se passera dans le pays, après la fin de la conférence, lorsque l'attention du monde sera concentrée ailleurs, et alors que la répression contre les opposants au régime ne fait que se renforcer. « *Il est important que l'attention de la communauté internationale [sur les droits humains] ne faiblisse pas, même après la COP* », souligne Robin Wagener, coordinateur allemand pour la coopération avec le Caucase du Sud, la République de Moldavie et l'Asie centrale. Une mission délicate alors que l'Azerbaïdjan occupe une importante position géopolitique depuis l'invasion généralisée de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, et que le gouvernement de Bakou semble de plus en plus sûr de lui.

Riche en pétrole et en gaz, l'Azerbaïdjan fournit des combustibles fossiles à l'Europe, et remplace une partie des approvisionnements russes. Sa situation géographique en fait aussi une plaque tournante des flux commerciaux vers l'Asie.

L'Europe tient à maintenir la paix dans son voisinage immédiat, une paix menacée par les ambitions de Moscou et par l'offensive menée par les forces armées azerbaïdjanaises contre l'Arménie et le Haut-Karabakh en 2023.

Ce conflit n'a d'ailleurs pas manqué de raviver l'attention de l'Europe pour la région, en particulier celle de l'Allemagne, la plus grande économie de l'Union européenne (UE), explique Marcel Röthig, expert du Caucase du Sud au sein de la Fondation Friedrich Ebert.

En l'espace de 12 mois, le chancelier Olaf Scholz a reçu à deux reprises le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev, à Berlin. Ce dernier avait participé avec la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, aux négociations de paix entre Bakou et Erevan, dont les préparatifs avaient eu lieu à Berlin.

Haut-Karabakh : l'UE envisage des mesures punitives contre l'Azerbaïdjan

Les États membres ont demandé au Service européen pour l'action extérieure de proposer des « options » punitives si la situation entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan venait à se détériorer, mais ne sont pas encore d'accord sur leur intensité.

Un éléphant dans la pièce

Les diplomates occidentaux ont donc certaines difficultés à aborder les sujets qui fâchent avec l'Azerbaïdjan, l'un des pays les moins bien notés sur les 192 évalués par l'indice 2024 « *Liberté dans le monde* » de l'organisation à but non lucratif Freedom House. Plus de 300 prisonniers politiques seraient à l'heure actuelle en prison, plus que jamais auparavant, note Marcel Röthig, en citant des ONG azerbaïdjanaises.

Par exemple, Gubad Ibadoghlu, économiste à l'Université technique de Dresde et éminent critique des politiques environnementale et de droits humains en Azerbaïdjan, aurait selon ses

proches été kidnappé dans sa voiture au Royaume-Uni. Il serait depuis en captivité, tout comme le militant pour le climat Amar Mammadli.

La COP n'a pas amélioré le sort de ces prisonniers. «*La situation des droits humains en Azerbaïdjan s'est détériorée, malgré une attention accrue avant la COP*», continue Robin Wagener. Bakou n'a pas non plus signé d'accord de paix avec l'Arménie, comme l'espérait Erevan avant la conférence.

Les critiques ignorées

Ceux qui se sont exprimés avant et pendant la conférence ont été ignorés ou sanctionnés. L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe — l'organisation de défense des droits humains basée à Strasbourg — avait voté au début de l'année la suspension de la délégation azerbaïdjanaise, qui ne respectait pas les normes de l'institution.

Peu avant la COP29, Bakou a interdit l'entrée aux 76 délégués du Conseil de l'Europe qui avaient voté en faveur de cette suspension, les empêchant d'assister au sommet.

L'un d'entre eux, Frank Schwabe, député allemand et chef du groupe «*Socialistes, Démocrates et Verts*» au sein de l'institution, a expliqué qu'il avait été mandaté pour assister à la COP en tant que membre de la sous-commission «*Politique climatique*» du Bundestag.

Selon les règles de l'ONU, Bakou aurait dû révoquer son interdiction pour la durée de la COP, a-t-il soutenu, mais rien de tel ne s'est produit.

Lorsque le Parlement européen avait adopté une résolution critique liée au choix de l'Azerbaïdjan comme pays hôte de la COP, le conseiller en politique étrangère du président azerbaïdjanais Ilham Aliyev, Hikmet Hajiyev, avait critiqué l'institution.

Une lettre signée par douze eurodéputés, qui demandait au gouvernement azerbaïdjanais de pouvoir s'entretenir avec les prisonniers politiques pendant la COP29, n'a reçu aucune réponse.

Plus de pression de la part de l'Europe ?

«*Les gains conséquents en termes de réputation et de prestige*» que Bakou pourrait tirer de la COP devraient renforcer le sentiment de toute-puissance de l'Azerbaïdjan et rendre toute négociation encore plus délicate.

Pour Robin Wagener, l'approche allemande a consisté à évoquer discrètement quelques préoccupations concernant les droits de l'homme à huis clos «*avant la COP, pendant la COP et après la COP*», par exemple, au sein du Conseil de l'Europe. Grâce à cette pression, l'emprisonnement de Gubad Ibadoghlu a été transformé en assignation à résidence.

Pour Frank Schwabe, les dissidents azerbaïdjanais devraient pouvoir recevoir l'asile politique en Europe, tandis que les organisations internationales devraient continuer à sanctionner le pays.

Selon Marcel Röthig, l'UE devrait ainsi parler d'une même voix et l'Allemagne adopter le ton très ferme employé par Paris et ainsi contribuer à la paix avec l'Arménie. «*Aucune pression concrète n'a pour l'heure été exercée sur Bakou*», explique-t-il pour Euractiv.

Ultimes tractations à la COP29 après un projet d'accord largement rejeté

Pays riches et en développement ne sont pas plus proches d'un accord jeudi 21 novembre à la conférence climatique COP29 à Bakou après la publication d'un projet qualifié de «*caricature*» ou d'«*insulte*», mais les négociations se poursuivent en coulisses pour forger le compromis final d'ici vendredi.

[Édité par Anna Martino et Laurent Geslin]

Azerbaijan (source : Euractiv – November 22, 2024)

With the end of COP29, the human rights situation could deteriorate further in Azerbaijan
As COP29 draws to a close, international NGOs are concerned about the human rights situation in the country, which is expected to continue to deteriorate as Baku has gained significant geopolitical importance since the start of the all-out invasion of Ukraine in February 2022.

For a few days, Azerbaijan has been at the center of world diplomacy. More than 65,000 delegates from nearly 200 countries gathered in the capital, Baku, to try to agree on a reduction in greenhouse gas emissions.

However, human rights defenders are concerned about what will happen in the country after the conference ends, when the world's attention is focused elsewhere, and as the crackdown on opponents of the regime only intensifies.

"It is important that the international community's attention [on human rights] does not weaken, even after the COP," said Robin Wagener, Germany's coordinator for cooperation with the South Caucasus, the Republic of Moldova and Central Asia. This is a delicate task as Azerbaijan occupies an important geopolitical position since Russia's widespread invasion of Ukraine in February 2022 and the government in Baku seems increasingly sure of itself.

Rich in oil and gas, Azerbaijan supplies fossil fuels to Europe and replaces some Russian supplies. Its geographical location also makes it a hub for trade flows to Asia.

Europe is keen to maintain peace in its immediate neighbourhood, a peace threatened by Moscow's ambitions and by the offensive led by the Azerbaijani armed forces against Armenia and Nagorno-Karabakh in 2023.

The conflict has revived Europe's attention to the region, especially Germany, the largest economy in the European Union (EU), says Marcel Röthig, a South Caucasus expert at the Friedrich Ebert Foundation.

In the space of 12 months, Chancellor Olaf Scholz has twice received Azerbaijani President Ilham Aliyev in Berlin. The latter had participated with German Foreign Minister Annalena Baerbock in the peace negotiations between Baku and Yerevan, the preparations for which had taken place in Berlin.

Nagorno-Karabakh: EU considers punitive measures against Azerbaijan

Member states have asked the European External Action Service to propose punitive "options" if the situation between Armenia and Azerbaijan deteriorates, but do not yet agree on their intensity.

An elephant in the room

Western diplomats therefore have some difficulty addressing controversial issues with Azerbaijan, one of the lowest-rated countries out of the 192 assessed by the 2024 "Freedom in the World" index of the non-profit organization Freedom House. More than 300 political prisoners are currently in prison, more than ever before, notes Marcel Röthig, citing Azerbaijani NGOs.

For example, Gubad Ibadoghlu, an economist at the Technical University of Dresden and a prominent critic of environmental and human rights policies in Azerbaijan, was allegedly

kidnapped from his car in the United Kingdom. He has since been in captivity, as has climate activist Amar Mammadli.

The COP did not improve the lot of these prisoners. *"The human rights situation in Azerbaijan has deteriorated, despite increased attention ahead of the COP,"* Wagener continues. Baku also did not sign a peace agreement with Armenia, as Yerevan had hoped before the conference.

Criticism ignored

Those who spoke before and during the conference were ignored or punished. The Parliamentary Assembly of the Council of Europe – the Strasbourg-based human rights organisation – voted earlier this year to suspend the Azerbaijani delegation for failing to meet the institution's standards.

Shortly before COP29, Baku barred entry to the 76 Council of Europe delegates who had voted in favour of the suspension, preventing them from attending the summit.

One of them, Frank Schwabe, a German MP and leader of the institution's "Socialists, Democrats and Greens" group, explained that he had been mandated to attend the COP as a member of the Bundestag's "Climate Policy" sub-committee.

According to UN rules, Baku should have revoked its ban for the duration of the COP, he argued, but nothing of the sort had happened.

When the European Parliament adopted a resolution critical of Azerbaijan's choice as COP host, Azerbaijani President Ilham Aliyev's foreign policy advisor, Hikmet Hajiyev, criticized the institution.

A letter signed by twelve MEPs calling on the Azerbaijani government to grant access to political prisoners during COP29 received no response.

More pressure from Europe?

« *The significant gains in terms of reputation and prestige* " that Baku could derive from the COP should strengthen Azerbaijan's sense of omnipotence and make any negotiations even more delicate.

For Robin Wagener, the German approach has been to discreetly raise some human rights concerns behind closed doors *"before the COP, during the COP and after the COP"*, for example, within the Council of Europe. As a result of this pressure, Gubad Ibadoghlu's imprisonment was transformed into house arrest.

For Frank Schwabe, Azerbaijani dissidents should be able to receive political asylum in Europe, while international organisations should continue to sanction the country.

According to Marcel Röthig, the EU should speak with one voice and Germany should adopt the very firm tone used by Paris and thus contribute to peace with Armenia. *"No concrete pressure has been exerted on Baku so far,"* he told EURACTIV.

Chine (source : *Haut Commissariat au Droit de l'Homme – HCDH-27 août 2024*)

Ravina Shamdasani, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : « En réponse aux questions relatives à notre travail sur la Chine, en particulier à l'approche des deux ans qui se sont écoulés depuis la publication de l'évaluation du HCDH

dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, le 31 août 2022, nous souhaitons faire le point sur nos activités. »

Le Haut-Commissaire et le HCDH ont eu des échanges poussés avec le Gouvernement chinois sur une série de questions essentielles, dont les lois et politiques de lutte contre le terrorisme, la justice pénale, d'autres politiques suscitant des inquiétudes et ayant un impact sur les droits humains des minorités ethniques et religieuses, notamment dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang et la région autonome du Tibet, l'égalité et la non-discrimination, ainsi que les diverses préoccupations en matière de sécurité nationale et de droits humains dans la Région administrative spéciale de Hong Kong.

En juin de cette année, une équipe du HCDH s'est rendue en Chine et a entamé un dialogue avec les autorités, en particulier sur les politiques de lutte contre le terrorisme et le système de justice pénale. S'agissant du Xinjiang, nous constatons que de nombreuses lois et politiques problématiques restent en place, et nous avons de nouveau appelé les autorités à entreprendre une révision complète du cadre juridique régissant la sécurité nationale et la lutte contre le terrorisme du point de vue des droits humains, et à renforcer la protection des minorités contre la discrimination. Les allégations de violations des droits humains, y compris d'actes de torture, doivent faire l'objet d'une enquête approfondie.

Nous espérons poursuivre notre collaboration avec le Gouvernement, ainsi qu'avec les acteurs de la société civile, afin d'obtenir des progrès tangibles dans la protection des droits humains pour tous en Chine.

Nous continuons également à suivre de près la situation actuelle des droits humains en Chine, malgré les difficultés posées par l'accès limité à l'information et la crainte de représailles visant les personnes qui collaborent avec les Nations Unies.

Nous avons poursuivi nos échanges avec le Gouvernement concernant des cas individuels particulièrement préoccupants, et avons demandé aux autorités de prendre rapidement des mesures pour libérer toutes les personnes privées arbitrairement de liberté et de clarifier le statut et le lieu où se trouvent les personnes dont les familles ont cherché à obtenir des informations à leur sujet.

Nous continuons de plaider pour la mise en œuvre de ces recommandations et d'autres que nous avons formulées, ainsi que celles suggérées par d'autres mécanismes relatifs aux droits humains et au cours de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme.

Le Haut-Commissaire s'est engagé à maintenir un dialogue soutenu avec le Gouvernement chinois et à défendre les intérêts des victimes, toujours dans le but d'améliorer la protection des droits humains des personnes sur le terrain.

China (source : *High Commissioner for Human Rights – August 2024*)

Spokesperson for the UN High Commissioner for Human Rights Ravina Shamdasani; “In response to questions in relation to our work on China, particularly as we approach two years since the publication of our Office’s assessment on human rights in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region on 31 August 2022, here is an update.”

The High Commissioner and the Office have had detailed exchanges with the Government of China on a range of critical issues, such as counter-terrorism laws and policies, criminal justice, other policies of concern that impact on the human rights of ethnic and religious minorities, including in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region and the Tibet Autonomous Region, equality and non-discrimination, as well as national security and human rights concerns in the Hong Kong Special Administrative Region.

Notably, in June this year, a UN Human Rights team visited China and engaged in dialogue with the authorities, specifically on counter-terrorism policies and the criminal justice system. In particular, on Xinjiang, we understand that many problematic laws and policies remain in place, and we have called again on the authorities to undertake a full review, from the human rights perspective, of the legal framework governing national security and counterterrorism and to strengthen the protection of minorities against discrimination. Allegations of human rights violations, including torture, need to be fully investigated.

We hope to continue our active engagement with the Government, as well as with civil society actors, to seek tangible progress in the protection of human rights for all in China.

We are also continuing to follow closely the current human rights situation in China, despite the difficulties posed by limited access to information and the fear of reprisals against individuals who engage with the United Nations.

We have continued to raise with the Government individual cases of particular concern, calling on the authorities to take prompt steps to release all individuals arbitrarily deprived of their liberty, and to clarify the status and whereabouts of those whose families have been seeking information about them.

We are continuing to advocate for implementation of these and other recommendations made by us, as well as those made by other human rights mechanisms and during the Human Rights Council’s Universal Periodic Review process.

The High Commissioner is committed to sustained engagement with the Government of China and to advocating on behalf of victims – always guided by the goal of helping improve human rights protections for the people on the ground.

Egypte (source : *ONU Info* – 3 avril 2024)

L'Égypte doit mettre fin aux exécutions, déclarent des experts de l'ONU

Des experts des Nations Unies ont exprimé, mercredi, leur vive inquiétude quant à la confirmation, le 24 janvier 2024, par la plus haute juridiction égyptienne, des condamnations à mort prononcées à l'encontre de sept personnes dans le cadre de l'affaire antiterroriste dite de la « Brigade d'Helwan ».

Selon cette douzaine d'experts indépendants onusiens, leur exécution constituerait une mise à mort arbitraire en violation du droit à la vie, en raison de procès inéquitables et d'autres violations des droits de l'homme.

[...]

Selon les enquêteurs, l'Égypte n'a pas enquêté de manière indépendante et efficace sur ces violations présumées.

Utilisation abusive systématique des lois anti-terroristes

« La peine capitale ne peut être exécutée qu'à l'issue d'une procédure judiciaire garantissant toutes les garanties requises par le droit international relatif aux droits de l'homme », ont déclaré les experts.

Les experts de l'ONU ont déjà demandé à l'Égypte de suspendre les exécutions à la suite d'allégations répétées de procès inéquitables dans des affaires de terrorisme. Ces dernières condamnations ne seraient pas des cas isolés mais semblent faire partie « d'une utilisation abusive systématique des lois relatives à la lutte contre le terrorisme et à la sécurité nationale, y compris pour imposer la peine de mort ».

« Ces cas impliquaient de graves violations du droit international, notamment des disparitions forcées et des détentions au secret, des tortures et des aveux forcés, le refus de l'accès à un avocat et des visites familiales, des détentions préventives prolongées, l'isolement cellulaire, des conditions de détention inhumaines et des procès de masse devant des tribunaux spéciaux antiterroristes qui n'ont pas respecté les normes d'un procès équitable », ont-ils ajouté.

Des « infractions terroristes vagues et trop générales »

Pour les experts onusiens, ces condamnations à mort sont en outre contraires au droit international car elles sont fondées sur des condamnations pour des « infractions terroristes vagues et trop générales, y compris lorsque celles-ci n'atteignent pas le seuil des crimes les plus graves ». Dans ces conditions, ces exécutions pourraient constituer « en pratique une torture interdite ou un traitement cruel, inhumain et dégradant ».

Ils demandent donc instamment à l'Égypte de mettre fin à ces exécutions, et de réexaminer les procédures judiciaires à la lumière des obligations internationales de l'Égypte.

[...]

Egypt (source : *ONU News – April 3, 2024*)

Egypt must halt executions, say UN experts

United Nations experts expressed deep concern on Wednesday at the confirmation by Egypt's Supreme Court on 24 January of the death sentences handed down to seven people in the so-called "Helwan Brigade" anti-terrorism case.

According to the dozen independent UN experts, their execution constituted an arbitrary killing in violation of the right to life, due to unfair trials and other human rights violations.

[...]

According to the investigators, Egypt has failed to independently and effectively investigate these alleged violations.

Systematic abuse of anti-terror laws

"The death penalty can only be carried out after a judicial process that provides all the guarantees required by international human rights law," the experts said.

The UN experts have previously called on Egypt to suspend executions following repeated allegations of unfair trials in terrorism cases. These latest sentences are reportedly not isolated cases but appear to be part of a "systematic misuse of counterterrorism and national security laws, including to impose the death penalty".

"These cases involved serious violations of international law, including enforced disappearances and incommunicado detention, torture and forced confessions, denial of access to legal counsel and family visits, prolonged pre-trial detention, solitary confinement, inhumane detention conditions, and mass trials before special terrorism courts that failed to meet fair trial standards," they added.

Vague and overly broad terrorist offences

According to the UN experts, these death sentences also violate international law because they are based on convictions for "vague and overly general terrorist offences, including those that do not rise to the level of the 'most serious' crimes". Under these conditions, such executions could "in practice constitute prohibited torture or cruel, inhuman and degrading treatment".

They therefore urge Egypt to put an end to these executions and to review the judicial process in the light of Egypt's international obligations.

Émirats arabes unis (source : Human Rights Watch, 10 juillet 2024)

Émirats arabes unis : Procès inéquitables, peines injustes

Des défenseurs des droits humains et des dissidents politiques ont été injustement condamnés

Les condamnations d'environ 44 accusés lors du procès collectif d'au moins 84 défenseurs des droits humains et dissidents politiques aux Émirats arabes unis (EAU) sont fondées sur des procédures fondamentalement inéquitables, a déclaré aujourd'hui une coalition de groupes de défense des droits humains. Le 10 juillet, la Cour d'appel fédérale d'Abou Dhabi a prononcé contre ces personnes des peines allant de 15 ans de prison à la réclusion à perpétuité, lors du deuxième plus grand procès collectif inéquitable tenu aux EAU.

En décembre 2023, alors même qu'elles accueillait la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), les autorités émiraties ont porté des accusations contre au moins 84 personnes, en guise de représailles suite à la création de leur groupe de défense indépendant en 2010 ; plusieurs de ces personnes purgeaient déjà des peines de prison liées à de présumées infractions identiques ou similaires. Ce procès collectif inéquitable a été entaché de graves violations des règles de procédure et de procès équitables. Parmi ces violations figuraient un accès restreint aux documents et aux informations concernant les accusations, une assistance juridique limitée, des propos de juges visant à influencer les témoignages, des violations du principe de double incrimination, des allégations crédibles de graves abus et de mauvais traitements, ainsi que des audiences tenues de manière secrète.

« Ces longues peines de prison, d'une sévérité choquante, sont une parodie de justice qui étouffe davantage encore la société civile naissante des Émirats arabes unis », a déclaré Joey Shea, chercheuse sur les Émirats arabes unis à Human Rights Watch. « Les Émirats arabes unis ont soumis des dizaines de défenseurs des droits humains et membres de la société civile à un procès honteusement inéquitable, qui était entaché de violations des règles de procédure et d'allégations de torture. »

United Arab Emirates (source : *Human Rights Watch, July 10, 2024*)

United Arab Emirates: Unfair trial, unjust sentences

Human rights defenders and political dissidents sentenced unfairly

The convictions of at least 44 defendants in the mass trial of at least 84 human rights defenders and political dissidents in the United Arab Emirates (UAE) are based on fundamentally unfair procedures, a coalition of human rights groups said today. On 10 July, the Abu Dhabi Federal Appeal Court handed down sentences ranging from 15 years to life imprisonment in the second largest unfair collective trial in the UAE.

In December 2023, during the United Nations Climate Change Conference (COP28), the Emirati authorities charged at least 84 people in retaliation for forming an independent advocacy group in 2010, many of whom were already serving prison sentences for the same or similar alleged offences. This unfair collective trial was marred by serious violations of due process and fair trial rules. These violations included limited access to documents and information about the charges, limited legal assistance, statements by judges designed to influence testimony, violations of the principle of double jeopardy, credible allegations that the defendants had been convicted, and a lack of evidence to support their claims.

"These shockingly long prison sentences are a travesty of justice that further stifles the UAE's nascent civil society," said Joey Shea, UAE researcher at Human Rights Watch. "The UAE subjected dozens of human rights defenders and civil society members to a shamefully unfair trial marred by procedural violations and allegations of torture."

Haïti : (source : *Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, 27 septembre 2024*)

La lutte contre l'insécurité est une « priorité absolue », selon un rapport de l'ONU, alors que des centaines de personnes sont tuées par la violence des gangs

La lutte contre l'insécurité en Haïti, où des centaines de personnes ont été tuées, blessées ou déplacées en raison de la violence des gangs, doit être la priorité absolue, selon un rapport des Nations Unies publié aujourd'hui, qui appelle les autorités haïtiennes et la communauté internationale à œuvrer davantage pour protéger les personnes et éviter de nouvelles souffrances.

Les derniers chiffres documentés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme indiquent qu'au moins 3 661 personnes ont été tuées depuis janvier de cette année, représentant les niveaux les plus élevés de violence observés depuis 2023.

« Aucune autre vie ne devrait être perdue du fait de cette criminalité insensée », a souligné Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

« Je salue les récentes mesures prises, telles que la mise en place d'un Conseil présidentiel de transition, un nouveau gouvernement de transition et le déploiement des premiers contingents de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti (MMAS). Il est clair, cependant, que la Mission a besoin d'équipements et de personnel adéquats et suffisants pour lutter efficacement et durablement contre les gangs armés et les empêcher de se propager et de causer davantage de ravages dans la vie des gens », a déclaré M. Türk.

À ce jour, un contingent initial d'environ 430 membres de la MMAS a été déployé en Haïti. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme appuie la MMAS dans l'établissement et la mise en œuvre d'un solide cadre de conformité aux droits humains afin de garantir que les opérations et les pratiques de la mission soient en adéquation avec les

normes internationales en matière de droits humains et que toute allégation de violation soit traitée efficacement, conformément à la résolution 2699 du Conseil de sécurité.

Le rapport, qui couvre la période allant de janvier à juin 2024, détaille des tendances extrêmement graves de violations et d'abus de droits humains commis dans la capitale de Port-au-Prince et dans le département de l'Artibonite - ainsi que dans la partie sud du département de l'Ouest, qui, jusqu'à récemment, avait été largement épargnée par la violence.

Le nombre de victimes de violences sexuelles, y compris de viols, a également augmenté au cours de la première moitié de l'année. Selon le rapport, « les gangs ont continué à utiliser la violence sexuelle pour punir, répandre la peur et assujettir les populations ».

Au cours de la période couverte par le rapport, au moins 860 personnes ont été tuées et 393 blessées au cours d'opérations de police et de patrouilles dans Port-au-Prince, dont au moins 36 enfants, ce qui pourrait constituer un recours excessif à la force, injustifié et disproportionné. Les gangs ont également recruté un grand nombre d'enfants dans leurs rangs au cours de la période concernée.

Dans l'Artibonite, considéré comme le grenier du pays, la violence et l'extorsion croissante par les gangs ont forcé les agriculteurs à abandonner plus de 3 000 hectares de terres, compromettant davantage la production alimentaire d'Haïti, à un moment où l'on estime que 1,6 million de personnes dans le pays sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë.

Le Haut-Commissaire a exhorté les autorités haïtiennes à prendre des mesures robustes pour renforcer la police et les autres institutions étatiques paralysées par une corruption endémique, y compris le système judiciaire, afin de rétablir l'état de droit et s'assurer que ceux qui sont impliqués dans la commission de violations et d'abus soient tenus responsables de leurs actes.

En outre, il a appelé les autorités à protéger les enfants des gangs et à redoubler d'efforts pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes et de garantir la protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Le Haut-Commissaire a également exhorté la communauté internationale à mettre en œuvre de manière globale l'embargo ciblé sur les armes, l'interdiction de voyager et le gel des avoirs imposés par le Conseil de sécurité des Nations Unies, afin d'endiguer la violence des gangs en Haïti.

Haïti (source : *Office of the High Commissioner for Human Rights, September 27, 2024*)

Tackling insecurity "utmost priority" UN report says, as hundreds killed by ongoing gang violence

Tackling insecurity in Haiti, where hundreds have been killed, injured, or displaced as a result of gang violence, must be the utmost priority, a UN report out today says, calling on the Haitian authorities and the international community to do more to protect people and prevent further suffering.

Latest figures documented by the UN Human Rights Office indicate that at least 3,661 people have been killed since January this year, maintaining the high levels of violence seen in 2023.

“No more lives should be lost to this senseless criminality,” UN High Commissioner for Human Rights Volker Türk stressed.

“I welcome recent positive steps, such as the establishment of a Transitional Presidential Council, the new transitional government, and the deployment of the first contingents of the Multinational Security Support Mission (MSS). It is clear, however, that the Mission needs adequate and sufficient equipment and personnel to counter the criminal gangs effectively and sustainably, and stop them spreading further and wreaking havoc on people’s lives,” said Türk.

To date, an advance contingent of approximately 430 MSS personnel has been deployed in Haiti. The UN Human Rights Office is supporting the MSS to establish and implement a compliance mechanism to ensure the mission’s operational framework and practice are aligned with international human rights standards and any potential violations are effectively addressed, in line with Security Council resolution 2699.

The report, which covers the period up to June, details extremely serious patterns of human rights violations and abuses taking place across the capital of Port-au-Prince and in the Artibonite Department – as well as in the southern part of West Department, which until recently had been largely unaffected by the violence.

The number of victims of sexual violence, including rape, also increased in the first half of the year. According to the report, “gangs have continued to use sexual violence to punish, spread fear and subjugate populations”.

During the reporting period, at least 860 people were killed and 393 injured during police operations and patrols across Port-au-Prince, including at least 36 children, in what could constitute use of unnecessary and disproportionate force. The gangs have also recruited large numbers of children into their ranks.

In Artibonite, the country’s agricultural heartland, increasing gang violence and extortion have forced farmers to abandon more than 3,000 hectares of land, further imperiling Haiti’s food production, at a time when an estimated 1.6m people in the country face emergency-level acute food insecurity.

The High Commissioner urged the Haitian authorities to take robust steps to strengthen the police and other state institutions crippled by endemic corruption, including the judiciary, if the rule of law is to be restored and those responsible for violations and abuses held to account.

In addition, he called on the authorities to protect children from gangs and to redouble efforts to tackle gender and sexual violence and to protect internally displaced people.

The High Commissioner also urged the international community comprehensively to implement the targeted arms embargo, the travel ban, and asset freeze imposed by the UN Security Council, to stem gang violence in Haiti.

Irak (source : *RFI* – 18 novembre 2024)

Un projet d'amendement de la loi sur les libertés inquiète les défenseurs des droits humains

En Irak, depuis plusieurs mois, un projet d'amendement de la loi sur les statuts personnels divise la société. Cette loi régit, sous un régime civil depuis 1959, les règles du mariage, du divorce et le droit de garde des enfants, entre autres aspects de la vie privée des Irakiens. Mais la majorité parlementaire chiite veut laisser plus de place au religieux et cette volonté ne fait pas l'unanimité.

Les principaux opposants de cet amendement dénoncent un risque d'augmentation du nombre de mariages de mineurs et d'un recul des droits des femmes, si les lois religieuses devaient prévaloir sur les lois civiles

Depuis plusieurs mois, on assiste à une levée de boucliers de la part d'organisations féministes et de défense des droits humains. Les principaux opposants dénoncent un risque d'augmentation du nombre de mariages de mineurs et d'un recul des droits des femmes, si les lois religieuses devaient prévaloir sur les lois civiles.

Pour prendre l'exemple du mariage qui a fait couler beaucoup d'encre. Jusqu'ici, la loi irakienne établit à 18 ans l'âge légal pour le mariage, avec une exception : le mariage de mineurs est possible avec l'accord d'un tuteur légal et d'un juge. L'amendement prévoit de permettre aux Irakiens de choisir s'ils veulent suivre les règles actuellement établies ou bien celles des lois religieuses, sunnites ou chiites.

Et c'est là que l'inquiétude naît. Puisque selon la charia, le mariage est autorisé à partir de l'âge de la maturité. C'est-à-dire lorsque la femme est prête physiquement à des rapports sexuels. Et cela crée un flou concernant l'âge minimum du mariage. Les soutiens chiites de la loi affirment qu'il sera fixé à 15 ans. Mais cela reste à confirmer.

Une perte de contrôle de l'État sur le système juridique

Parce que finalement l'amendement en lui-même ne définira pas très précisément toutes les règles applicables selon les différentes religions. L'amendement précise que les autorités religieuses sunnites et chiïtes auront six mois pour établir un code auquel pourront se référer les juges civils face à un litige dans un mariage établi sous le régime de l'une ou l'autre religion.

Cet aspect-là interroge concrètement. En votant cet amendement, les parlementaires acceptent donc de modifier la loi sans avoir l'intégralité de ces codes. Un certain nombre d'opposants y voient une perte de contrôle de l'État sur le système juridique.

Les motivations des partis chiïtes au Parlement

Comment expliquer la motivation des partis chiïtes au Parlement quant à cet amendement dont le vote a été maintes fois repoussé ? Un avocat constitutionnaliste qui a travaillé sur le premier texte qui date de 2017, explique qu'initialement le but était de rendre la loi plus compatible avec la Constitution de 2005. Elle prévoit de respecter le droit de chacun de choisir et de pratiquer sa religion. Et selon lui, ça ne serait pas le cas aujourd'hui, et il estime que l'avis des autorités religieuses devrait être systématiquement demandé par le juge civil.

Toutefois, il y a aussi une motivation politique que l'on ne peut pas ignorer. L'an prochain se tiendront les élections parlementaires, et qu'elle passe ou non, cette loi parle à une partie de la population qui soutient une protection des traditions irakiennes. Aujourd'hui, 28% des femmes sont mariées avant d'avoir atteint l'âge légal, cette pratique est donc courante dans une partie de la société irakienne. Et certains défenseurs de cette loi revendiquent une prise de distance avec toute influence occidentale dans les mœurs du pays.

Iraq (source : RFI - November 18, 2024)

A draft amendment to the law on freedoms worries human rights defenders

In Iraq, a draft amendment to the Personal Status Law has been dividing society for several months. Since 1959, this law has governed the rules governing marriage, divorce and child custody, among other aspects of Iraqis' private lives. But the Shiite parliamentary majority wants to leave more room for the religious, and this desire is not unanimous.

The main opponents of this amendment to the law denounce the risk of an increase in the number of under-age marriages and a setback for women's rights if religious laws were to take precedence over civil laws.

For several months now, there has been an outcry from feminist and human rights organizations. The main opponents denounce the risk of an increase in the number of under-age marriages and a decline in women's rights if religious laws were to take precedence over civil laws.

To take the much-discussed example of marriage. Until now, Iraqi law has set the legal age for marriage at 18, with one exception: minors can marry with the agreement of a legal guardian and a judge. The amendment is intended to allow Iraqis to choose whether they wish to follow the currently established rules or those of religious laws, Sunni or Shiite.

And this is where the concern arises. According to Sharia law, marriage is authorized from the age of maturity. That is, when the woman is physically ready for sexual relations. And this creates vagueness about the minimum age for marriage. Shiite supporters of the law claim that it will be set at 15. But this has yet to be confirmed.

A loss of state control over the legal system

Because, in the end, the amendment itself does not define very precisely all the rules applicable to different religions. The amendment specifies that the Sunni and Shiite religious authorities will have six months to draw up a code to which civil judges can refer when faced with a dispute in a marriage established under either religion.

This aspect raises real questions. By voting in favor of this amendment, parliamentarians are agreeing to modify the law without having all the codes. Several opponents see this as a loss of state control over the legal system.

The motivations of the Shiite parties in Parliament

How can we explain the motivation of the Shiite parties in Parliament regarding this amendment, the vote on which has been repeatedly postponed? A constitutional lawyer who worked on the first text in 2017 explains that the initial aim was to make the law more compatible with the 2005 Constitution. It provides for respecting everyone's right to choose and practice their religion. In his opinion, this is not the case today, and he believes that the opinion of religious authorities should be systematically sought by the civil judge.

However, there is also a political motivation that cannot be ignored. There will be parliamentary elections next year, and whether it passes or not, this law speaks to a section of the population that supports the protection of Iraqi traditions. Today, 28% of women are married before reaching legal age, so this practice is commonplace in part of Iraqi society. And some advocates of this law claim to be distancing themselves from any Western influence on the country's customs.

Iran (source : ONU Info – 18 mars 2024)

Deux ans après les manifestations dans tout le pays, la répression se poursuit

Sara Hossain, Présidente de la Mission internationale d'établissement des faits sur l'Iran, présente un rapport au Conseil des droits humains.

Les forces de sécurité iraniennes ont abattu des centaines de personnes qui participaient aux manifestations de grande ampleur déclenchées par la mort de Jina Mahsa Amini alors qu'elle

était détenue par la police des mœurs, ont déclaré lundi des enquêteurs indépendants des droits de l'homme.

S'adressant au Conseil des droits de l'homme à Genève, la Mission internationale d'établissement des faits sur l'Iran – un groupe d'experts indépendants nommés par le Conseil – a déclaré que la mort de Mme Amini en septembre 2022 était « illégale et causée par des violences physiques » dont l'État est responsable.

La Présidente Sara Hossain a déclaré aux 47 États membres du forum qu'après la mort de Mme Amini, les jeunes femmes et les écoliers « étaient à l'avant-garde » des manifestations nationales.

« L'ensemble de l'appareil d'État a été mobilisé et les forces de sécurité ont utilisé des armes à feu, y compris des AK-47 et des Uzis, comme nous l'avons constaté dans certaines régions, faisant des blessés et des morts », a-t-elle déclaré.

Actes de défiance

Il existe des « chiffres crédibles » qui indiquent qu'il y a eu 551 morts, au moins 49 femmes et 68 enfants, « et nous avons constaté que ces exécutions se sont produites dans 26 des 31 provinces de l'Iran sur plusieurs mois », a constaté la Mission.

Mme Hossain a expliqué que de nombreuses manifestantes « ont enlevé leur hijab dans les lieux publics en signe de défi contre les lois et pratiques discriminatoires séculaires ».

Des hommes et des jeunes garçons se sont également joints aux manifestations en signe de solidarité, ainsi que des minorités qui réclamaient l'égalité.

« Ce que nous avons découvert, c'est que les forces de sécurité ont tiré sur les manifestants et aussi sur les passants à très courte distance de manière ciblée, causant des blessures à la tête, au cou, au torse, aux parties génitales, mais surtout aux yeux », a rapporté Mme Hossain. « Nous avons constaté que des centaines de manifestants avaient ces blessures qui ont changé leur vie, et que beaucoup d'entre eux sont maintenant aveugles et marqués essentiellement à vie comme des dissidents. »

Défis liés à la collecte de preuves

Malgré les nombreux défis auxquels la Mission internationale était confrontée, notamment l'absence totale d'accès au pays et l'absence de coopération de la part du Gouvernement iranien, elle a été en mesure de recueillir et de conserver plus de 27 000 éléments de preuve.

Elle a mené un total de 134 entretiens approfondis avec des victimes et des témoins, dont 49 femmes et 85 hommes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et a recueilli des preuves et des analyses auprès d'experts en criminalistique numérique et médicale et en droit national et international.

L'enquête sur les droits humains a révélé que le 30 septembre 2022 était connu sous le nom de « Vendredi sanglant » dans la ville de Zahedan, après que des sources crédibles ont indiqué que les forces de sécurité avaient tué 104 manifestants et passants, principalement des hommes et de jeunes garçons.

L'enquête a également pris note de l'affirmation du gouvernement iranien selon laquelle 54 agents de sécurité avaient été tués et de nombreux autres blessés.

Augmentation du nombre d'exécutions, y compris d'enfants

Le Rapporteur spécial sur la situation des droits humains en Iran a également présenté lundi son rapport au Conseil des droits de l'homme.

Javid Rehman a donné un aperçu des violations les plus graves enregistrées, notamment une augmentation des condamnations à mort et des exécutions, y compris des enfants, et une répression continue des droits des femmes.

Aujourd'hui, à la fin de son mandat de six ans Javid Rehman, Rapporteur spécial sur la situation des droits humains en République islamique d'Iran, n'a jamais été autorisé à entrer dans le pays, malgré de fréquentes demandes.

Il a déclaré que 834 personnes avaient été exécutées en 2023, soit une augmentation de 43 % par rapport à l'année précédente, dont une partie importante était liée à des infractions liées à la législation sur les stupéfiants.

« Malgré les graves préoccupations exprimées lors de mon mandat et par la communauté internationale, des enfants continuent à être exécutés en Iran, et au moins une exécution a été signalée en 2023 », a-t-il déclaré, ajoutant qu'au moins 23 femmes avaient été exécutées l'année dernière.

Il s'est également dit préoccupé par la persécution des minorités ethniques et religieuses ainsi que par le harcèlement et la détention de défenseurs des droits humains, de journalistes et de militants syndicaux.

Citant la répression violente des manifestations en 2022 à la suite de la mort de Mme Amini, âgée de 22 ans, il a décrit comment les manifestations publiques s'étaient transformées en mouvement « Femme, vie, liberté ».

Les autorités de l'État se sont comportées « en toute impunité » et ont tué illégalement des centaines de personnes, dont des dizaines de femmes et d'enfants.

Utilisation « effrayante » de l'IA

Mme Hossain a déclaré au Conseil des droits de l'homme que la mission d'établissement des faits avait reçu « des rapports effrayants sur l'utilisation par l'État de l'intelligence artificielle (IA), y compris par le biais de nouvelles applications mobiles, pour surveiller et faire respecter par les femmes et les filles les règles obligatoires sur le hijab ».

Le Rapporteur spécial a également critiqué l'application par l'Iran de « ségrégation entre les sexes et de mesures draconiennes », telles que la menace de confiscation de véhicules pour les femmes non voilées et de peines sévères, y compris la flagellation, pour « port inapproprié ».

Des progrès éclipsés par les violations

Malgré certaines mesures positives, telles que des amendements aux lois sur le trafic de drogues, des violations généralisées des droits humains persistent, ce qui éclipse les progrès. Des mesures urgentes sont nécessaires pour que l'Iran puisse respecter ses obligations internationales, a souligné le Rapporteur spécial.

Iran (source : *ONU News – March 18, 2024*)

Repression continues two years after nationwide protests

Sara Hossain, Chair of the International Fact-Finding Mission on Iran, presenting a report to the Human Rights Council

Iranian security forces shot hundreds of people who took part in widespread protests sparked by the death of Jina Mahsa Amini while she was in the custody of the country's so-called morality police, top independent human rights investigators said on Monday.

Addressing the Human Rights Council in Geneva, the International Fact-Finding Mission on Iran – a group of Council-appointed independent experts – said that Ms. Amini's death in September 2022 was "unlawful and caused by physical violence" for which the State is responsible.

Chairperson Sara Hossain told the forum's 47 Member States that after Ms. Amini's death, young women and schoolchildren "were at the forefront" of nationwide protests.

"The entire State apparatus was mobilised with security forces using firearms, including AK-47s and Uzis as we documented in some areas, resulting in injuries and deaths," she said.

Acts of defiance

There are "credible figures" that indicate there were 551 deaths, at least 49 women and 68 children, "and we found that those occurred in 26 out of the 31 provinces of Iran over multiple months", the Mission found.

Ms. Hossain explained that many protesters "removed their hijab in public places as an act of defiance against long-standing discriminatory laws and practices".

Men and boys joined in the protests in solidarity too, along with minorities who demanded equality.

“What we found was that security forces shot at protesters and also at bystanders at very short distances in a targeted fashion, causing injuries to their heads, necks, torsos, genital areas, but particularly to the eyes,” reported Ms. Hossain. “We found hundreds of protesters had these life changing injuries, with many of them now blinded and branded essentially for life marked as dissidents.”

Challenges gathering evidence

Despite the many challenges the Mission was facing, such as total lack of access to the country and no cooperation on the part of the Iranian Government, it was able to collect and preserve over 27,000 items of evidence.

It conducted a total of 134 in-depth interviews with victims and witnesses, including 49 women and 85 men, both inside and outside the country, and gathered evidence and analysis from experts on digital and medical forensics and on domestic and international law.

The human rights probe noted that 30 September 2022 had become known as “Bloody Friday” in Zahedan city after credible sources indicated that security forces had killed 104 protesters and bystanders, mostly men and boys.

The probe also took note of the Iranian Government’s claim that 54 security officers had been killed, and many others injured.

Spike in executions, including children

The Special Rapporteur on the situation of human rights in Iran also presented his report to the Human Rights Council on Monday.

Addressing the Geneva-based UN rights body, Javaid Rehman offered an overview of the gravest violations registered, which include a spike in death penalty sentences and executions, including children, and a continuous clampdown on women’s rights.

Today, at the end of his six-year tenure, Mr. Rehman has never been granted access to the country, despite frequent requests.

He stated that 834 people were executed in 2023, marking a 43 per cent rise from the previous year, with a significant portion related to drug offenses.

“Despite serious concerns expressed by my mandate and by the international community, children continued to be executed in Iran with at least one reported execution in 2023,” he said, adding that at least 23 women were executed last year.

He also raised concerns about the persecution of ethnic and religious minorities and the harassment and detention of human rights defenders, journalists and trade union activists.

Citing the violent suppression of protests in 2022 following the death of 22-year-old Ms. Amini, he described how public protests had grown into the “Woman, Life, Freedom” movement.

State authorities had behaved “with complete impunity” and unlawfully killed hundreds of people, including dozens of women and children.

‘Chilling’ use of AI

Ms. Hossain told the Human Rights Council that the Fact-Finding Mission had received “chilling reports on the use by the State of artificial intelligence (AI), including through new mobile apps, to monitor and enforce compliance by women and girls with mandatory hijab rules”.

The Special Rapporteur, too, criticized Iran's enforcement of “gender segregation and draconian measures”, such as threatening unveiled women with vehicle confiscation and imposing harsh punishments, including flogging, for “improper veiling”.

Gains overshadowed by violations

Despite some positive steps, such as amendments to drug trafficking laws, widespread human rights violations persist, overshadowing progress. Urgent action is needed for Iran to uphold its international obligations, underscored the Special Rapporteur.

Russie (source : *Human Rights Watch – 3 septembre 2024*)

La situation des droits humains dans la Fédération de Russie et la nécessité persistante d'un Rapporteur spécial sur la Russie

Au cours des dernières années, les autorités russes ont systématiquement pris des mesures visant à réprimer les droits humains et à restreindre l'espace civique, dans le but de transformer le paysage politique et social du pays. Elles ont adopté une législation néfaste visant à démanteler les libertés civiles, à anéantir les organisations indépendantes et à imposer des versions de l'histoire, des valeurs publiques et de la politique approuvées par le gouvernement. Elles ont cherché à soustraire la Russie aux informations critiques à l'égard du gouvernement et ont poursuivi sans relâche les critiques pacifiques dans des procès administratifs et criminels fallacieux. Avant l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, et par la suite, le gouvernement a introduit une série de lois draconiennes qui ont criminalisé les critiques et les reportages indépendants sur la guerre et qui ont élargi les définitions des « agents étrangers » et des « organisations indésirables » afin d'anéantir la société civile et la liberté d'expression.

En octobre 2022, le Conseil des droits de l'homme a réagi en créant le mandat de Rapporteur spécial sur la Russie, faisant état de graves inquiétudes concernant « la répression systématique des organisations de la société civile », « les arrestations arbitraires massives signalées..., la détérioration de l'État de droit » et « les fermetures massives et

forcées d'organisations de la société civile et de médias indépendants ». La campagne de répression des autorités s'est accélérée au cours des deux années qui ont suivi l'établissement du mandat du rapporteur spécial, suscitant dans de nombreux cas des déclarations d'inquiétude de la part du Haut Commissaire des Nations unies et des mécanismes des procédures spéciales.

Situation des droits humains en Russie – une crise qui ne cesse de s'aggraver ***Élimination de toute opposition politique***

Les autorités russes ont depuis longtemps éliminé tout semblant de véritable concurrence politique et ont utilisé une série de mesures pour harceler et persécuter l'opposition politique. Elles ont utilisé des lois anti-extrémistes vagues et ambiguës pour interdire les organisations et même les symboles associés au leader de l'opposition russe Alexeï Navalny, dont le Kremlin est responsable de la mort en prison en février 2024, et ont pénalisé l'implication dans ces organisations ou l'affichage de leurs symboles. L'Église orthodoxe russe a destitué le prêtre qui a dirigé les funérailles de Navalny et la cérémonie de commémoration des 40 jours peu après.

Les autorités ont interdit aux personnes désignées comme « agents étrangers » de se présenter aux élections, tout en maintenant des exigences de qualification stigmatisantes pour celles qui leur sont même vaguement « affiliées ».

Les tribunaux ont condamné un grand nombre de partisans de l'opposition à de longues peines de prison pour des discours anti-guerre et des manifestations pacifiques.

Les autorités ont interdit aux deux seuls candidats véritablement indépendants de se présenter à l'élection présidentielle de mars 2024 et ont désigné l'un d'eux comme « agent étranger » deux mois après celle-ci.

Au moins 30 personnes font l'objet d'accusations criminelles ou purgent des peines de prison, principalement pour extrémisme, en raison de leur affiliation aux organisations de Navalny.

Le 1er août, la Russie a libéré 15 personnes des prisons russes dans le cadre d'un échange historique de prisonniers, mais le fait que les prisonniers libérés n'auraient jamais dû être emprisonnés en premier lieu signifie qu'ils ont été effectivement utilisés comme otages pour être utilisés par le gouvernement comme moyen de pression. Parmi les personnes libérées figuraient des militants russes dont l'emprisonnement pour des raisons politiques avait été déploré par les organismes spéciaux des droits humains de l'ONU. Cependant, de nombreux autres restent derrière les barreaux pour des raisons politiques. En août 2024, le projet de *Memorial des prisonniers politiques* en recensait 776.

Répression de l'expression d'opinions anti-guerre

Le nombre de poursuites administratives engagées pour avoir critiqué la guerre de la Russie contre l'Ukraine a dépassé les 10 000 en 2024. 522 personnes ont été poursuivies pénalement sur la base d'accusations fallacieuses de « fausses informations » ou de « discréditation » des forces armées russes. 146 personnes ont été condamnées depuis octobre 2023 et 120 personnes restent emprisonnées pour ces accusations.

Une condamnation emblématique a été prononcée contre l'un des principaux défenseurs des droits humains de Russie, Oleg Orlov, en février. Il a été condamné à deux ans et demi de prison et a été libéré lors de l'échange de prisonniers du 1er août.

Les défenseurs des droits humains et les militants anti-guerre en Russie sont confrontés à des arrestations, des poursuites pénales et administratives, des actes de torture ainsi que d'autres mauvais traitements en détention, des intimidations et des violences brutales. En mars 2024, la police a arrêté l'observatrice électorale, Vera Indienko, pour avoir affiché un symbole anti-guerre sur sa photo de profil sur une plateforme de médias sociaux. Elle a déclaré que des policiers lui ont ensuite mis un sac sur la tête et l'ont battue. En avril, le compagnon de cellule du blogueur Sergei Veselov, qui est toujours en détention provisoire pour avoir critiqué la guerre menée par la Russie, entre autres, l'a battu et l'a aspergé d'eau bouillante. En avril également, des inconnus ont attaqué Stanislav Netesov et lui ont cassé une dent. Lorsqu'il s'est adressé à la police pour signaler l'agression, celle-ci l'a accusé de discréditer l'armée pour avoir teint ses cheveux en bleu, jaune et vert.

Décimation continue de la société civile

Les autorités ont adopté de nouvelles lois, renforçant ainsi l'arsenal législatif répressif de la Russie et rendant encore plus sévères les législations déjà existantes. Ces lois concernaient :

Les agents étrangers.

L'État peut désigner toute personne ou entité comme « agent étranger » si les autorités estiment qu'elle est « sous influence étrangère ». Les sanctions pour non-respect des dispositions d'enregistrement, de déclaration et de qualification ont été renforcées et comprennent désormais des amendes, des peines d'emprisonnement et la révocation de la citoyenneté pour les citoyens naturalisés. Les amendements adoptés en 2022-2023 excluent les « agents étrangers » présumés de postes dans la fonction publique, comme l'enseignement.

Une loi de mars 2024 interdit de publier des publicités dans les médias des « agents étrangers » ou de faire de la publicité sur leurs sites Web ou leurs réseaux sociaux.

Indésirables.

Une loi d'août 2024 a élargi le champ d'application de la législation sur les « indésirables », permettant aux autorités de désigner comme telle toute organisation étrangère ou internationale, et pas seulement les ONG.

De nouvelles sanctions visant la dissidence.

Une loi de février 2024 a permis aux autorités de confisquer les biens des personnes reconnues coupables de toute une série d'accusations, notamment les « fausses nouvelles » concernant l'armée russe, et a augmenté les sanctions pour les appels publics compromettant la sécurité de la Russie. Cette mesure semble avoir pour but de punir les exilés et leurs proches restés en Russie.

La condamnation en juillet 2024 du metteur en scène de théâtre Evgeniya Berkovich et de la dramaturge Svetlana Petriyuchuk à six ans de prison pour une pièce primée, pour « justification du terrorisme », illustre les manières choquantes dont les responsables de la justice pénale russe déforment la loi pour punir des personnes qui n'ont commis aucun crime.

En vertu de la loi draconienne russe sur les « indésirables », 188 groupes de médias, de la société civile et de défense des droits humains ainsi que leurs entités ont été ajoutés au registre des « indésirables », dont 74 après octobre 2023. Les autorités ont bloqué les sites Web de bon nombre d'entre eux, notamment Article 19, Freedom House, Radio Free Europe/Radio Liberty, le Moscow Times, la Résistance féministe contre la guerre, la Fondation Boris Nemtsov pour la liberté, la Fondation Konrad Adenauer et le Zentrum für

Osteuropa- und internationale Studien (Centre d'études internationales et sur l'Europe de l'Est).

Ces derniers mois, au moins deux personnes ont été reconnues coupables d'actes criminels pour implication dans des organisations « indésirables », et au moins sept nouvelles affaires ont été ouvertes. Parmi elles figure Grigory Melkonyants. Il est toujours en détention provisoire pour avoir dirigé une importante organisation russe d'observation des élections, Golos, que les autorités assimilent au Réseau européen des organismes d'observation des élections, désigné comme « indésirable ».

Depuis octobre 2023, 155 personnes physiques ou morales ont été désignées comme « agents étrangers », dont deux ont été ultérieurement ajoutées au registre, portant le nombre total à 633. (216 personnes physiques et morales supplémentaires ont été ajoutées au registre depuis sa création en 2014). « Help Needed », une importante fondation caritative désignée comme « agent étranger » en janvier 2024, a annoncé sa fermeture en raison de cette désignation.

En juin 2024, l'agence russe de surveillance des médias et des communications Roskomnadzor a déclaré avoir engagé des poursuites pénales contre 45 personnes pour non-respect de la loi sur les « agents étrangers », et 25 affaires pénales avaient déjà été ouvertes. Parmi les personnes inculpées figurent les coordonnateurs de Golos, Sergei Piskunov, Artyom Vazhenkov et Vladimir Zhilinskiy, ainsi que Denis Kamaliagin, rédacteur en chef d'un journal local.

Les autorités russes ont continué de poursuivre les activistes qui ont fui le pays, les condamnant par contumace pour censure en temps de guerre, extrémisme et autres accusations à caractère politique. Les autorités ont cherché à utiliser des accords bilatéraux et multilatéraux de coopération juridique internationale pour renvoyer de force des activistes en Russie, où ils risquent des poursuites pénales pour opposition pacifique au Kremlin et à la guerre en Ukraine.

Persécution des personnes LGBT+

En décembre 2023, la Cour suprême russe a décidé d'interdire le « Mouvement LGBT international » déclaré « organisation extrémiste ». Sur la base de cette décision, les autorités ont imposé des sanctions administratives à au moins 27 personnes pour avoir affiché des symboles LGBT, tels que le drapeau arc-en-ciel, qu'elles considèrent comme « extrémistes ».

En mars 2024, les autorités d'Orenbourg ont accusé trois employés d'un bar qui proposait des spectacles de drag-queen d'avoir « organisé » les activités du mouvement LGBT, en s'appuyant sur la décision de la Cour suprême. Les employés risquent de six à dix ans de prison pour ces accusations fallacieuses.

Les personnes LGBT+ en Tchétchénie sont menacées d'accusations criminelles (fabriquées de toutes pièces), d'enlèvement dans d'autres régions de Russie et de renvoi en Tchétchénie, de disparitions forcées, de torture et autres violences.

Droit à la vie privée – Extension de la surveillance étatique

Au cours de l'année écoulée, les autorités russes ont continué à centraliser les données personnelles des personnes en Russie en élargissant le registre des sites Web tenus de collecter, de conserver et de partager les données des utilisateurs avec les forces de l'ordre, à la demande de ces dernières. Cela inclut les services en ligne tels que l'achat de billets d'avion, les réservations d'hôtels, les commandes de taxis et autres activités en ligne.

Les autorités ont également poursuivi la collecte de données biométriques en obligeant les banques à transmettre les données de leurs clients à l'État à moins que ces derniers ne retirent activement leur consentement.

Les données personnelles sensibles collectées par les autorités russes, notamment celles des enfants, se sont déjà révélées sujettes à la corruption et aux fuites.

Liberté d'expression et accès à l'information en ligne

Au cours de l'année écoulée, les autorités russes ont de plus en plus souvent infligé des amendes et bloqué partiellement ou totalement des entreprises technologiques russes et étrangères pour non-respect de la législation nationale draconienne sur la censure d'Internet, la localisation des données ainsi que la divulgation des données des utilisateurs. En juillet et août 2024, les autorités russes ont annoncé le blocage de WhatsApp, Signal et YouTube. Les autorités ont également continué de bloquer les VPN qui permettent aux utilisateurs russes de contourner la censure sur Internet.

Les autorités ont modifié la législation pour désanonymiser et interdire la publicité sur les réseaux sociaux comptant plus de 10 000 abonnés qui ne sont pas enregistrés auprès des autorités.

Les autorités ont continué d'étendre leur contrôle sur l'infrastructure physique d'Internet en Russie en contrôlant les sociétés fournissant des services Internet et en développant la technologie qui permet à l'État de réacheminer, bloquer et filtrer le trafic internet de manière indépendante.

Le rôle du Rapporteur spécial sur la Russie est toujours absolument nécessaire

Alors que la crise des droits humains en Russie s'aggrave, le renouvellement du mandat du Rapporteur spécial sur la Russie permettrait de dénoncer et de traiter les graves violations des droits humains de manière globale et systématique, en s'engageant auprès des autorités russes et des organismes des Nations Unies ainsi qu'auprès des défenseurs des droits humains, des militants et des organisations de la société civile.

Le renouvellement du mandat du Rapporteur spécial permettrait de maintenir un point de contact important pour les défenseurs des droits humains, les militants et les organisations de la société civile russe au sein de l'architecture des droits humains de l'ONU. La société civile russe est de plus en plus isolée de la communauté internationale et, depuis le départ de la Russie du Conseil de l'Europe, les Russes perdent d'importantes voies de soutien et de justice. Le Rapporteur offre une voix experte et autorisée au niveau international pouvant exprimer la situation des personnes qui, en Russie, sont confrontées à l'intimidation, au harcèlement ainsi qu'à des sanctions sévères pour leur travail en faveur des droits humains, et qui sont isolées et vulnérables face à une autocratie de plus en plus stricte.

Le renouvellement du mandat par le Conseil des droits de l'homme signalerait aux autorités russes que la communauté internationale reste engagée et vigilante, non seulement à l'égard des crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine, mais également à l'égard de la crise des droits humains en Russie.

Il est essentiel que les défenseurs des droits humains, les journalistes et les activistes – qu'ils se trouvent en Russie ou en exil – disposent d'un moyen d'engagement et de soutien dans leur position courageuse contre les violations graves des droits humains commises dans leur pays ou à l'étranger. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU devrait envoyer un message fort à la société civile russe, indiquant que ses appels à un examen international des droits humains sont toujours entendus.

Russia (source : *Human Rights Watch – September 3, 2024*)

Update on Human Rights in the Russian Federation and the Continuing Need for a Special Rapporteur on Russia

Over the last several years, Russian authorities have systematically taken steps to repress human rights and close off civic space, with the aim of transforming the country's political and social landscape. They have adopted harmful legislation aimed at dismantling civic freedoms, eviscerating independent organizations, and imposing government-approved versions of history, public values, and politics. They have sought to isolate Russia from information critical of the government and have relentlessly prosecuted peaceful critics in bogus administrative and criminal cases. In the lead-up to Russia's full-scale invasion of Ukraine on February 24, 2022, and in its aftermath, the government introduced a series of draconian laws that criminalized criticism and independent reporting of the war and that expanded the definitions of 'foreign agents' and 'undesirable organizations' in order to obliterate civil society and free expression.

In October 2022, the Human Rights Council responded by establishing the mandate of the Special Rapporteur on Russia, citing grave concern over "systematic crackdowns on civil society organizations", "reported mass arbitrary arrests...", the deterioration of the rule of law," and "mass forced shutdowns of civil society organizations and independent media outlets." The authorities' campaign of repression has accelerated in the two years since the establishment of the Special Rapporteur's mandate, in many cases prompting statements of concern from the UN High Commissioner and Special Procedures mechanisms.

Human Rights Situation in Russia – an Ever-Worsening Crisis

Crushing of Any Political Opposition

Russian authorities have long since eliminated any semblance of genuine political competition and used a range of measures to harass and persecute political opposition. They used vague and ambiguous anti-extremism laws to ban organizations and even symbols associated with Russian opposition leader Alexei Navalny, for whose death in prison in February 2024 the Kremlin is responsible, and penalized involvement with these organizations or display of their symbols. The Russian Orthodox Church demoted the priest who led Navalny's funeral and 40-day commemoration ceremony shortly after.

Authorities have banned people designated as "foreign agents" from running in elections while maintaining stigmatizing labelling requirements for those even loosely "affiliated" with them.

Courts have sentenced many opposition supporters to long prison terms for anti-war speech and peaceful protest.

Authorities barred the only two truly independent candidates from running in the March 2024 presidential election and designated one of them a "foreign agent" two months after it. At least 30 people are facing criminal charges or serving prison sentences, mainly on extremism charges, for their affiliation with Navalny's organizations.

On August 1, Russia freed 15 people from Russian prisons as part of a historic prisoner swap, but the fact that the prisoners freed should never have been imprisoned in the first place, meant that they were effectively used as hostages for leverage by the government. Among

those freed were Russian activists whose politically motivated imprisonment, UN human rights special mechanisms had deplored. However, many more remain behind bars on politically motivated charges. As of August 2024, the Memorial's project on political prisoners has recorded 776 political prisoners in Russia.

Repression of Anti-War Expression

The number of administrative charges brought for criticizing Russia's war against Ukraine surpassed 10,000 in 2024. 522 people have been criminally prosecuted on bogus charges of "false information" or "discreditation" of Russian armed forces. 146 have been convicted since October 2023, and 120 people remain imprisoned on these charges.

An emblematic conviction was against one of Russia's top human rights defenders, Oleg Orlov, in February. He received a two-and-a-half-year prison sentence and was freed in the August 1 prisoner swap.

Human rights and anti-war activists in Russia face arrest, criminal and administrative prosecutions, torture and other mistreatment in detention, intimidation, and brutal violence. In March 2024, the police detained election observer Vera Indienko for having an anti-war symbol on her profile picture on a social media platform. She said officers then put a bag over her head and beat her. In April, the cellmate of blogger Sergei Veselov, who remains in pre-trial detention on charges of criticizing Russia's war, among others, beat him and poured boiling water over him. Also in April, unknown individuals attacked Stanislav Netesov, and knocked out a tooth. When he went to the police to report the assault, the police charged him with discrediting the military for having his hair dyed blue, yellow, and green.

Continued Decimation of Civil Society

Authorities have adopted further laws, adding to Russia's arsenal of repressive legislation and making already existing legislation even harsher. These laws related to:

Foreign agents.

The state can designate any individual or entity a "foreign agent" if authorities deemed them to "under foreign influence." Penalties for failing to comply with registration, reporting, and labeling provisions have stiffened and now include fines, imprisonment, and revocation of citizenship for naturalized citizens. Amendments adopted in 2022-2023 exclude alleged "foreign agents" from holding posts in the civil service, teaching, and other public positions.

A March 2024 law prohibits placing advertisements in "foreign agent" media or advertising on their websites or social media.

Undesirables. An August 2024 law expanded the scope of "undesirable" legislation allowing the authorities to designate as such any foreign or international organization, not just NGOs.

New penalties for dissent.

A February 2024 law enabled authorities to confiscate property of those convicted under a range of charges, including "fake news" about Russia's military, and increased penalties for public calls that undermine Russia's security. This measure appears aimed to punish exiled critics, and their loved ones who remain in Russia.

The July 2024 six-year prison sentence against theatre director Evgeniya Berkovich and playwright Svetlana Petriyuchuk for an award-winning play, for "justifying terrorism," illustrates the shocking ways in which Russian criminal justice officials are distorting the law to punish people who have committed no crime.

Under Russia's draconian "undesirables" law, 188 media, civil society and human rights groups and their entities have been added to the "undesirables" register, 74 of which were

added after October 2023. Authorities have blocked the websites of many of them, including Article 19, Freedom House, Radio Free Europe/Radio Liberty, the Moscow Times, the Feminist Anti-War Resistance, Boris Nemtsov Foundation for Freedom, Konrad Adenauer Foundation, and Zentrum für Osteuropa- und internationale Studien.

In recent months, at least two people have been convicted on criminal charges for involvement with “undesirable” organizations, and at least seven new cases were opened. Among them is Grigory Melkonyants. He remains in pre-trial detention on charges of heading a prominent Russian election monitoring group, Golos, which authorities equate with the European Network of Election Monitoring Organizations, which is designated as “undesirable.”

Since October 2023, 155 individuals or legal entities have been designated as “foreign agents,” of which two were subsequently added from the registry, bringing the total number to 633. (An additional 216 individuals and entities have been added from the registry since its creation in 2014). “Help Needed,” a prominent charitable foundation designated a “foreign agent” in January 2024, announced its closure due to the designation.

In June 2024, Russia’s media and communications oversight agency Roskomnadzor said that it referred 45 people for criminal prosecution for failure to fulfil the “foreign agent” law’s labelling requirements, and 25 criminal cases had already been opened. Among those charged are Golos coordinators Sergei Piskunov, Artyom Vazhenkov and Vladimir Zhilinskiy, and Denis Kamaliagin, the editor-in-chief of a local newspaper.

Russian authorities have continued to prosecute activists who fled the country, convicting them in absentia on war censorship, extremism and other politically motivated charges. Authorities have been seeking to use bilateral and multi-lateral international legal cooperation agreements to forcibly return activists to Russia, where they face criminal prosecution for peaceful opposition to the Kremlin and the war in Ukraine.

Persecution of LGBT+ People

In December 2023, Russia’s Supreme Court ruled to outlaw “the International LGBT Movement” as an “extremist organization.” Based on this ruling, authorities imposed administrative penalties on at least 27 people for displaying LGBT symbols, such as the rainbow flag, that they treat as “extremist”.

In March 2024, authorities in Orenburg charged three workers at a bar that featured drag performances with “organizing” the activities of the LGBT movement based on the Supreme Court’s ruling. The workers face six to ten years in prison on these bogus charges.

LGBT+ people in Chechnya are under threat of fabricated criminal charges, being kidnapped in other parts of Russia and returned to Chechnya, enforced disappearances, torture, and other violence.

Right to Privacy – Expanding the Surveillance State

Over the past year, Russian authorities have continued centralized aggregation of personal data of people in Russia by expanding the registry of websites that are obligated to collect, retain, and share users’ data to law enforcement, upon the latter’s request. This includes online services such as for purchasing flight tickets, booking hotels ordering taxis, and the other online activities.

The authorities have also continued the collection of biometric data by obligating banks to pass on their clients’ data to the state unless clients actively withdraw their consent.

Sensitive personal data collected by Russian authorities, including that of children, have already been shown to be prone to corruption and leaks.

Freedom of Expression and Access to Information Online

Over the past year, Russian authorities have increasingly fined and partially or fully blocked Russian and foreign technology companies for failure to comply with draconian national legislation on internet censorship, data localization, and disclosure of users' data. In July and August 2024 alone, Russian authorities announced the blockings of WhatsApp, Signal and YouTube. The authorities have also continued to block VPNs that allow users in Russia to bypass internet censorship.

The authorities have amended legislation to deanonymize and ban advertisement on social media channels with more than 10,000 followers that are not registered with the authorities. Authorities have continued expanding their control over the physical internet infrastructure in Russia by controlling the companies providing internet services and expanding the technology which allows the state to independently reroute, block and filter internet traffic.

The Role of the Special Rapporteur on Russia is Still Desperately Needed

As Russia's human rights crisis deepens, renewing the Special Rapporteur on Russia's mandate would mean the grave human rights abuses could be exposed and addressed in a holistic and systematic manner, engaging with Russian authorities and the UN system as well as with human rights defenders, activists, and civil society organizations.

The Special Rapporteur mandate would keep open an important point of contact for Russian human rights defenders, activists, and civil society organizations within the UN Human Rights architecture. Civil society in Russia is becoming increasingly isolated from the international community, and since Russia's departure from the Council of Europe, Russians are losing important avenues for support and justice.

The mandate provides an expert and authoritative voice at the international level who can give voice to the situation of those in Russia facing intimidation, harassment, and harsh punishment for their human rights work, who are isolated and vulnerable in the face of an ever-tightening autocracy.

Renewal of the mandate by the Human Rights Council would signal to the Russian authorities that the international community remains engaged and vigilant not only with respect to Russia's war crimes in Ukraine, but also on the human rights crisis inside Russia.

It is critical that human rights defenders, journalists, and activists – whether in Russia or in exile – have an avenue for engagement and support in their courageous stand against serious violations of human rights committed at home or abroad. The UN Human Rights Council should send a strong message to civil society in Russia that their calls for international scrutiny of human rights are still being heard.

Turquie (source : Commissariat aux Droits de l'Homme-5 mars 2024)

Faire cesser les atteintes à la liberté d'expression et l'hostilité envers les journalistes, les défenseurs des droits humains et la société civile

« La liberté d'expression est en péril en Turquie, les journalistes, les défenseurs des droits humains et la société civile évoluant dans un environnement extrêmement hostile, marqué par des pressions systématiques et des poursuites judiciaires à leur encontre », a déclaré la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, en publiant

aujourd'hui un Mémorandum sur la liberté d'expression et des médias, et sur la situation des défenseurs des droits humains et de la société civile en Turquie.

La détérioration de la liberté d'expression en Turquie a atteint de nouveaux niveaux très inquiétants, caractérisés par de nombreuses violations flagrantes des normes en matière de droits humains. Au fur et à mesure que le temps passe et que les autorités ne remédient pas à ces violations, les dommages causés à la liberté des médias et à la liberté d'expression en Turquie laissent des traces de plus en plus profondes, conduisant à l'autocensure des journalistes et des médias indépendants. Il en va de même pour le public en général, y compris la jeune génération. Dans l'ensemble, la situation a généré un débat public appauvri et unilatéral.

« Les actions judiciaires visant les journalistes, la société civile, les défenseurs des droits humains et les avocats restent la manifestation la plus inquiétante d'une pression continue et concertée exercée dans une tentative délibérée de faire taire les voix critiques et de les empêcher de rendre compte des violations persistantes des droits humains en Turquie », a déclaré la Commissaire. « Les autorités devraient remédier à cette situation extrêmement préjudiciable et créer un environnement favorable à l'exercice de la liberté d'expression, de la liberté des médias et de la liberté d'association. »

Le droit à la liberté de réunion pacifique a également été gravement compromis par des interdictions systématiques, une répression policière brutale, y compris un recours excessif à la force, des arrestations massives et le recours fréquent à des poursuites pénales à l'encontre des manifestants. Les interdictions ont particulièrement visé les événements organisés par ou en soutien aux personnes LGBTI, aux femmes et aux défenseurs des droits humains dans le domaine de l'environnement. « Les autorités devraient enquêter sur tous les cas où il a été fait un usage excessif de la force contre des participants à des rassemblements pacifiques organisés ces dernières années malgré les interdictions. Il est particulièrement regrettable que la marche organisée à Istanbul à l'occasion de la Journée internationale des femmes soit interdite depuis huit ans ».

La Commissaire souligne également le risque existentiel pour l'État de droit et le respect de tous les droits humains garantis par la Convention européenne des droits de l'homme, posé par des problèmes de longue date concernant l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire turc.

« Pour apporter un changement significatif, il est essentiel que les autorités turques coopèrent de manière constructive avec la société civile, revoient et révisent les lois restrictives, libèrent les défenseurs des droits humains, les journalistes, les militants et les autres personnes emprisonnées pour avoir exercé leur liberté d'expression, respectent et mettent en œuvre les arrêts de la Cour constitutionnelle et de la Cour européenne des droits de l'homme, et garantissent l'impartialité et l'indépendance du pouvoir judiciaire », a conclu la Commissaire.

Türkiye (source : *Commissioner for Human Rights- March 5, 2024*)

Reverse a critically hostile environment for freedom of expression and for journalists, human rights defenders and civil society

“Freedom of expression is in peril in Türkiye, with journalists, human rights defenders and civil society operating in a critically hostile environment, marked by systematic pressure and legal action against them”, said the Council of Europe Commissioner for Human Rights, Dunja Mijatović, releasing today a Memorandum on freedom of expression and of the media, and the situation of human rights defenders and civil society in Türkiye.

The deterioration of freedom of expression in Türkiye has reached new, deeply worrying levels, characterised by numerous blatant violations of human rights standards. As time goes by with the authorities failing to address these violations, the damage caused to media freedom and freedom of expression in Türkiye leaves an increasingly deep mark, leading to self-censorship by journalists and independent media. The same can be said for the public in general, including the younger generation. All in all, the situation has generated an impoverished, one-sided public debate.

“The judicial actions targeting journalists, civil society, human rights defenders and lawyers remain the most worrying manifestation of continuous and concerted pressure exerted in a deliberate attempt to silence critical voices and to prevent them from reporting on ongoing human rights violations in Türkiye”, said the Commissioner. “The authorities should remedy this highly detrimental situation and create an enabling environment for the exercise of freedom of expression and of the media and freedom of association.”

The right to freedom of peaceful assembly has also been seriously undermined by systematic bans, heavy-handed policing, including the excessive use of force, mass arrests and the frequent use of criminal charges against demonstrators. Bans have particularly targeted events organised by or in support of LGBTI people, women and environmental human rights defenders. “The authorities should investigate all cases where excessive use of force has been used against participants of peaceful assemblies organised in recent years despite the bans. It is particularly regrettable that the International Women’s Day march in Istanbul has been banned for the last eight years.”

The Commissioner also points to the existential risk to the rule of law and to the respect for all human rights guaranteed under the European Convention on Human Rights posed by longstanding problems with regard to the independence and impartiality of the Turkish judiciary.

“To bring about meaningful change, it is essential for the Turkish authorities to engage constructively with civil society, review and revise restrictive laws, free human rights defenders, journalists, activists, and others who are imprisoned for exercising their freedom of expression, respect and implement the judgements of the Constitutional Court and the European Court of Human Rights and ensure impartiality and independence of the judiciary”, concluded the Commissioner.

Vietnam (source : *Human Rights Watch*)

Le bilan du Vietnam en matière de droits humains demeure déplorable dans pratiquement tous les domaines. Le Parti communiste maintient le monopole du pouvoir politique, sans permettre la moindre contestation. Les droits fondamentaux sont sévèrement restreints, y compris les libertés d'expression et des médias, de réunion publique, d'association, de conscience et de religion. Les défenseurs des droits humains et les blogueurs sont confrontés à l'intimidation et au harcèlement de la part de la police, à des restrictions de mouvement, à des arrestations arbitraires et à la détention au secret. Des agriculteurs perdent des terres qui sont allouées à des projets de développement, sans recevoir de compensation adéquate ; les travailleurs ne sont pas autorisés à former des syndicats indépendants. La police recourt régulièrement à la torture et aux passages à tabac pour extorquer des aveux. Le système de justice pénale manque d'indépendance ; les tribunaux condamnent par exemple des dissidents politiques et des militants de la société civile à de longues peines de prison sur la base de fausses accusations liées à la sécurité nationale.

Vietnam (source: *Human Rights Watch*)

Vietnam's human rights record remains dire in virtually all areas. The ruling Communist Party maintains a monopoly on political power and allows no challenge to its leadership. Basic rights are severely restricted, including freedoms of expression, peaceful assembly, association, and religion. Rights activists and bloggers face police intimidation, harassment, restricted movement, arbitrary arrest, and detention. Farmers lose land to development projects without adequate compensation, and workers are not allowed to form independent unions. The police regularly use torture and beatings to extract confessions. The criminal justice system, including the judiciary, lacks independence. Political dissidents and civil society activists are frequently sentenced to long prison terms on bogus national security charges.